

## CONSEIL COMMUNAL

### REUNION DU JEUDI 31 MAI 2007

L'an deux mil sept, le trente et un du mois de mai à 19 H 30, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;  
MM. FIEVEZ. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER.  
RENARD. Echevins ;  
Mme Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S  
MM. SCHOLLAERT. DE SMET. JEANMART. Mme ROOBAERT. MM. ROSSAY.  
LECHENE. FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID. DECORT.  
M . LIEDS. Mme SAUVAGE. MM. GAILLY. MARTIN. Mmes SMETS.  
DUPONT. CORBISIER. GOREZ. M. CORDIER Conseillers Communaux.  
M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absent et excusé : Monsieur BAILLEUX, Conseiller Communal.

Avant d'aborder les points prévus à leur ordre du jour, à 19 H 30, le Conseil Communal reçoit les sportifs de l'entité qui se sont distingués cette année :

- les séniors (montée en Régionale)
- cadets (champions provinciaux)
- minimes (champions élites provinciaux) du **Basket Ball Brainois**.
- les joueurs du **M.F.C. Hennuyères** (montée en 3<sup>ème</sup> Division)
- les joueurs du **Gaby foot** (champions)
- les joueurs du **F.C. Terminus Braine** (champions APSA)
- les pré-minimes (en finale de la young cup du Hainaut)
- l'équipe réserve championne du **R.F.C. Ronquières HY86**
- La deuxième équipe (championne en Provincial 1) du **Standard Femina**
- 2 équipes du C.T.T. - **Tennis de table**
- Monsieur **Eden Hazard**, représenté par sa maman, meilleur joueur de l'euro des moins de 17 ans
- Monsieur **Raphaël Auquier** : mérite sportif, participant au championnat du monde junior des rallyes.

Après avoir félicité tous les sportifs présents, Monsieur le Bourgmestre les invite à prendre le verre de l'Amitié dans la salle du Collège.

Il est alors 20 H 16 et l'Assemblée aborde immédiatement en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

**1 FABRIQUE D'ÉGLISE ST GERY DE BRAINE LE COMTE****A Compte de l'exercice 2006 - Avis à émettre**

Cf délibé

**B Budget de l'exercice 2007 - Modification budgétaire n° 1  
Avis à émettre**

~~Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT~~ : ont-ils prévus une augmentation des primes d'assurance ?

~~Monsieur le BOURGMESTRE~~ : les primes ont effectivement été augmentées : il s'agit de la nécessaire adaptation liée aux modifications des contrats d'assurance incendie qui incorporent maintenant les risques naturels. Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

**C Remplacement du brûleur à gaz de la chaudière de la Chapelle de l'Immaculée Conception  
Décision du Conseil de Fabrique - Avis à émettre**

Cf délibé

**2 FINANCES COMMUNALES****A Compte communal pour l'exercice 2006 - Approbation**

- Compte budgétaire
- Compte de résultats et bilan
- Compte de voirie

Les Membres du Conseil reçoivent alors Madame Valérie HUBERT, Receveuse Communale, f f qui, à l'aide de documents projetés leur présente dans le détail, les comptes annuels de l'exercice 2006.

A l'issue de cette présentation, les Membres de l'Assemblée s'expriment comme suit :

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : merci Madame la Receveuse pour cette présentation.

Je voudrais vous faire remarquer que c'est la première fois depuis que la nouvelle comptabilité communale existe que nous avons pu vous présenter en même temps le compte budgétaire et le compte de résultats et bilan.

cc 31 MAI 2007

~~Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT~~ : merci aussi à Madame la Receveuse Communale qui est par ailleurs une excellente conseillère financière.

~~Monsieur le Conseiller DE SMET~~ : je voudrais faire quelques constatations : il y a tout d'abord une amélioration des créances soulignons cet aspect positif dû probablement à une plus grande rapidité dans les poursuites.

On constate également l'année passée, une baisse des créances à plus et à moins d'un an : il est clair qu'un bon travail a été fait.

Au niveau du tableau, on constate que les recettes/produits dus à la fiscalité sont en baisse et que le pourcentage des produits dus à la subvention sont à la hausse.

On voit que cela suit beaucoup mieux.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : effectivement, c'est important pour une commune d'avoir un compte communal le plus tôt possible dans l'année.

Cela permet d'agir beaucoup plus vite.

C'est pour cette raison que nous pouvons déjà vous proposer la première modification budgétaire, le 18 juin prochain.

Notez toutefois que 57 % des travaux prévus à l'extra en 2006 n'ont pas été engagés.

Il est clair que cela soulage en partie la dette.

Vous aurez également remarqué l'évolution des dépenses en matière de personnel.

Si la tendance se confirme en 2007 : nous aurons à terme un gros problème.

Epinglons également ce que Denis répétait souvent et que nous pouvons remarquer une nouvelle fois qu'en 2006 : nous touchons nettement moins que la moyenne des autres communes de la Région Wallonne en matière de fonds des communes.

Lundi prochain, Olivier Fievez et moi-même allons chez le Ministre Courard. Il est clair que nous lui en parlerons.

Pour le moment, en tout cas, Braine-le-Comte ne peut compter que sur les revenus de ses concitoyens !

Si on regarde le chiffre global du compte, on constate qu'il est à moins 308.000 € soit mieux que l'année passée.

On peut donc avoir l'impression qu'il y a une amélioration. Faisons quand même attention car les autres années, c'est l'I.P.P., le précompte immobilier qui nous arrivaient très en retard. Or cette fois ce n'est pas le cas car nous avons reçu plus que nous avons budgétisé pour ces deux taxes.

Certes, il reste beaucoup à toucher mais le résultat est meilleur en 2006 que ce qui avait été prévu.

Où se trouvent donc les gros problèmes ?

- ~~il y a tout d'abord une mauvaise évaluation de recettes purement communales.~~ C'est ainsi par exemple, que pour ~~les sanctions administratives~~ : 20.000 € avait été mis au budget et dans les faits, nous n'avons touché que 370 € !. Il manque donc 19.630 €.

~~En ce qui concerne la taxe sur les immeubles inoccupés~~ : c'est encore pire puisque 80.000 € avait été mis au budget or dans les faits nous avons touché 13.500 €, il y avait donc là 67.000 € à récupérer. Au total c'est près de 86.000 € qui nous manquaient pour des taxes purement communales. Ces chiffres auraient pu et auraient du être rectifiés dans la dernière M.B.

- ~~2<sup>ème</sup> cause principale les exercices antérieurs~~ : là aussi, il nous manquera des sous : 169.532 € !. Au total, bien évidemment cela fait beaucoup. Rassurez-vous, nous sommes quand même parvenus à tout englober pour l'injecter dans notre budget 2007. Nous nous sommes dit qu'il valait mieux prendre tout tout de suite que par exemple surestimer des dépenses !.

~~Madame la Conseillère DECORT~~ : j'ai examiné un poste particulier : celui des consommations et j'ai ainsi remarqué que l'on consommait 4 x plus de gaz à la caserne qu'à la bibliothèque !

Plus étrange, il y a beaucoup plus de consommation d'eau à la Bibliothèque qu'à la caserne !

Il y a beaucoup d'eau aussi qui est consommée au Guichet de l'Energie, plus que dans mon ménage !.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : pour ce qui concerne la bibliothèque, une analyse sur place a permis de constater qu'il y avait une fuite derrière des parois.

~~Monsieur l'Echevin DAYE~~ : toutes les données concernant les consommations viennent d'être rassemblées pour un futur audit énergétique.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : la Région Wallonne va bientôt proposer des conseillers « énergétiques ».  
Comme il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus, nous avons introduit auprès de la Région Wallonne, une candidature commune avec Ecaussinnes.

~~Madame la Conseillère DAVID~~ : par rapport aux intérêts débiteurs, je voudrais savoir si nous avons enfin fait appel au straight loan ?

Je voudrais aussi que nous parlions du problème de la désignation de la banque qui a emporté le marché des emprunts de la Ville et du C.P.A.S .

~~Madame la RECEVEUSE COMMUNALE~~ : nous faisons effectivement des straight loan depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : la banque vient d'être désignée par le Collège Communal : il s'agit de la banque Fortis.  
Nous en reparlerons le 28 juin prochain, date de la réunion commune entre la Ville et le C.P.A.S.

~~Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT~~ : depuis 18 ans, le compte budgétaire a souvent été en négatif : en 2001 il était à moins 32 millions de francs belges, en 2005 moins 20 millions en 2006 il est toujours à moins 12 millions.  
L'expérience que j'ai acquise en la matière me permet de vous dire que c'est souvent le même problème : nous avons bien maîtrisé les dépenses mais nous n'avons pas la main mise sur les recettes qui viennent de l'extérieur.  
C'est vrai qu'il y a peut-être eu quelques mauvaises estimations de recettes mais n'oublions pas que le budget n'est jamais qu'une prévision de dépenses et de recettes.

Quoi qu'il en soit, constatons qu'en 18 ans, nos comptes et budgets n'ont pas été réformés une seule fois.

Dans une gestion communale, il y a souvent des imprévus (inondations, chiens dangereux, ...) cela nous oblige chaque fois à adapter nos budgets.

Ici, les petites modifications ne devraient pas être trop difficile à rattraper. Mais peut-être avez-vous voulu aller trop vite ?

Peut-être que le boni initial de votre budget 2007 était trop bas. L'année prochaine, mettez votre budget initial avec un boni supérieur, vous aurez moins de problèmes avec vos modifications budgétaires.

~~Au niveau des recettes~~ : constatons et regrettons que la vente des sacs a rapporté 27.000 € en moins et les écrits publicitaires 19.000 €. Si comme vous l'avez dit tantôt, l'I.P.P. a augmenté, le précompte immobilier a quand même rapporté moins en 2006 qu'en 2005 : c'est totalement incroyable quand on sait que le parc immobilier continue à croître à Braine-le-Comte.

C'est vrai qu'au 02, il y a eu pas mal de dépenses mais vous avez oublié de mentionner les 10 millions de francs de recettes.

Il me reste à vous donner un dernier conseil : dans le futur faites des provisions pour pouvoir éviter les mauvaises surprises.

Il faut toujours être prudent quand on est échevin des Finances !.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : merci pour vos conseils mais la modification budgétaire est déjà faite, approuvée par le Collège Communal et nous n'avons rien retiré de notre programme politique.

Nous assumons au quotidien les finances de la Ville.

Nous irons encore plus vite et encore plus fort !.

Et l'Assemblée unanime d'approuver les comptes en question :

Cf délibéré

cc 31 MAI 2007

B ~~Vérification de caisse pour le premier trimestre 2007 - Notification~~  
 Monsieur le ~~PRESIDENT~~ : j'ai procédé le 4 mai 2007 à la vérification de la caisse de Madame la Releveuse Communale. Elle laisse apparaître un boni de 416.904,35 €.

C ~~Impositions communales~~  
~~Redevance sur la demande d'autorisation d'établissements classés (permis d'environnement)~~  
~~Modification - Décision~~

Cf délibé

D ~~Rapport et bilan de l'année 2006 d'Antenne Centre~~  
 Les Membres du Conseil Communal prennent note du rapport et du bilan précité.

**3 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE**  
**CIRCULATION ROUTIERE**

A ~~Abrogation d'une aire de stationnement pour handicapé à la Chaussée de Bruxelles~~  
~~Décision~~

Cf délibé

B ~~Limitation du tonnage autorisé, sauf charroi agricole et circulation locale, dans la rue d'Horlebecq~~  
~~Décision~~  
 Monsieur le ~~PRESIDENT~~ : ces petites rues ne sont vraiment pas faites pour être des voiries de liaison.  
 A cet égard, il serait intéressant de faire un courrier aux firmes qui fournissent les renseignements aux utilisateurs de GPS pour leur demander de retirer les « petites » voiries de campagne.

cc 31 MAI 2007

~~Monsieur le Conseiller MANZINI~~ : vous savez que la rue du Poreau est « réservée à la circulation locale ».  
 Cette mesure que nous avons adoptée au Conseil Communal ne sert à rien car il n'y a pas de contrôle de la Police !

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : Dieu sait que je fais souvent des notes au Commissaire Baudouin pour Braine-le-Comte et au Commissaire Divisionnaire Smoos pour l'ensemble de l'entité.  
 Je leur demanderai donc de mettre l'accent sur votre remarque.  
 Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

#### 4 INVESTISSEMENTS

##### A Projet des travaux d'égouttage du collecteur de la vallée du Coeurcq - Lot 2 Travaux réalisés par l'Intercommunale I.B.W.

###### Approbation

~~Monsieur le Conseiller JEANMART~~ : voilà enfin l'aboutissement de ce long dossier. Je suggère que les personnes concernées soient contactées dès à présent.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : d'accord, mais les travaux ne débuteront, sans doute pas, avant 2009.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

##### B Travaux d'entretien aux voiries - Exercice 2007

###### Décision

###### Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : je sais que certains parmi vous avaient suggéré de placer quelques voiries dans le cadre d'un plan communal de développement rural.

Nous aurions ainsi pu obtenir des subsides.

C'est vrai mais pour obtenir ces subsides, il faut beaucoup de temps.

Vous savez que nous voulons aller vite.

Pour cette année, ce n'était donc pas possible.

Nous réessaierons l'année prochaine.

~~Monsieur Le Conseiller Jeanmart~~ : merci d'avoir pressenti ma question mais à quoi sert une Commission des Travaux ?

A cet égard, je voudrais d'ailleurs faire remarquer que depuis le 27 mars nous n'avons pas encore reçu le P.V. de la réunion.

Lors de cette réunion, il avait été clairement établi qu'il était particulièrement intéressant d'introduire une demande dans le cadre d'un P.C.D.R.

Contrairement à ce que vous dites, une fois que la demande est rentrée, il ne faut que 6 mois.

Je vais bien sûr voter vos travaux mais il est quand même dommage de perdre 100.000 € de subventions.

~~Monsieur l'Echevin CANART~~ : c'est le Président de la Commission qui doit rédiger le P.V.

~~Monsieur Le Conseiller LECHENE~~ : le rapport a été fait.  
Il a été envoyé au service des Travaux qui fera suivre.

~~Monsieur l'Echevin VASTERSAEGHER~~ : pour obtenir des subsides, il fallait que le P.C.D.R. soit finalisé.

A Braine-le-Comte, nous n'en avons pas encore.

Remarquons toutefois que l'état des lieux est semblable à celui qui sera fait pour le schéma de structure.

Ce dernier devrait nous parvenir pour fin 2007.

Une solution a été trouvée à ce niveau.

Les travaux réalisés dans ce cadre pourront servir pour le P.C.D.R. qui pourra être utilisé l'année prochaine.

~~Monsieur Le Conseiller JEANMART~~ : dans le cahier des charges, je suggère que nous insistions sur la nécessité d'utiliser des matériaux locaux.  
Je n'aimerais pas par exemple que l'on puisse utiliser de la pierre bleue de Chine !.

~~Monsieur Le PRESIDENT~~ : moi non plus.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

C ~~Programme triennal 2007-2008-2009~~

~~Examen et approbation~~

~~Monsieur Le PRESIDENT~~ : avant tout, je voudrais faire remarquer que sur les 9 millions d'euros de travaux, il n'y aura finalement que 20 % à charge de la Ville.

~~Monsieur Le Conseiller JEANMART~~ : je me réjouis de voir tous ces travaux. Plusieurs de ces dossiers avaient déjà été inscrits dans les programmes antérieurs.

Il reste que ce n'est pas tout de demander, il faut obtenir.

Pensez également aux mesures de sécurité et de ne pas oublier de dialoguer avec les habitants avant de commencer les travaux.

~~Monsieur Le PRESIDENT~~ : pour par exemple les rues des Aulnois et du Planois, il est clair que nous n'allons pas oublier de les « sécuriser ».

C'est comme pour les trottoirs, nous allons systématiquement prévoir un trottoir en zone rurale et deux en zone urbaine !.

Par rapport au programme qui vous a été proposé dans le dossier, je voudrais vous demander l'autorisation d'ajouter une somme de 300.000 € pour la modernisation de notre éclairage public.

Monsieur le Secrétaire Communal fera parvenir une copie du rapport aux chefs de groupe.

Et l'Assemblée unanime d'approuver cette proposition.

~~Monsieur L'Echevin FIEVEZ~~ : je ne peux préjuger de la décision que prendra Monsieur le Ministre Courard mais en tout cas il a fait vite pour nous donner un rendez-vous.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

D ~~Extension de la fibre optique dans le cadre de l'installation des caméras de surveillance~~

~~Décision et approbation des conditions du marché.~~

~~Monsieur Le Conseiller MANZINI~~ : ne serait-il pas possible de mettre des caméras ertiennes ?

Nous pensons par exemple qu'il serait intéressant de mettre ce genre de dispositif près de l'école d'Hennuyères.

~~Monsieur l'Echevin DAYE~~ : oui , ce système fonctionne bien. Deux de nos agents viennent d'aller voir comment fonctionnent les caméras de surveillance à Koekelberg. Ils utilisent notamment ce système.

~~Monsieur le Conseiller MANZINI~~ : quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il y a beaucoup mieux à faire avec les 150.000 € que de les consacrer à l'acquisition de caméras de surveillance.  
C'est pourquoi nous nous abstiendrons.

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : alors là vous êtes paradoxal !  
Vous nous demandez de mettre des caméras de surveillance à l'école d'Hennuyères et vous refusez de voter l'extension de la fibre optique !

~~Monsieur l'Echevin RENARD~~ : puisque l'on parle de caméras de surveillance, je souhaite que l'on insiste sur la mise en œuvre de ce système dans le plus grand respect de la vie privée.  
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

## 5 **ACQUISITIONS**

A ~~Acquisition d'un nouveau tracteur - faucheuse~~  
~~Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché~~

cf délibé

B ~~Acquisition d'un nouveau pont élévateur pour le garage~~  
~~Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.~~

Cf délibé

C ~~Acquisition de mobilier destiné au service Population~~  
~~Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.~~

Cf délibé

cc 31 MAI 2007

**D** ~~Acquisition et placement de ceintures de sécurité sur le bus communal~~  
~~Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du~~  
~~marché.~~

~~Monsieur le Conseiller DE SMET~~ : c'est très bien de mettre des ceintures de sécurité même si ce n'est pas obligatoire mais quid de l'état de recouvrement des sièges ?

Certains semblent « à la corde ».

Ne pensez-vous pas qu'il serait également important de les recouvrir ?

~~Monsieur le PRESIDENT~~ : rien n'a été prévu dans le budget initial.

Domage de ne pas avoir fait cette proposition quand vous étiez dans la majorité !.

Il reste toutefois que votre proposition me semble de bon sens mais il faut une estimation et nous n'allons pas retarder la pose des ceintures de sécurité.

Imaginez votre responsabilité s'il arrivait un accident entre temps.

~~Monsieur le Conseiller MANZINI~~ : en janvier, le bus aura 11 ans.

Il faudrait peut-être penser à le remplacer.

Monsieur le PRESIDENT : nous demanderons un rapport technique au service.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

**6** **AFFAIRES JUDICIAIRES**  
~~Affaire Sofam c/ Ville de Braine-le-Comte~~  
~~Transaction - Acceptation~~

Cf délibé

**7** **REGLEMENT DE TRAVAIL APPLICABLE AU PERSONNEL COMMUNAL NON**  
**ENSEIGNANT**

~~Examen et approbation~~

~~Monsieur le Conseiller FERNANDEZ - CORRALES~~ : il y avait quelques corrections sur la forme à faire.

J'ai fait part de mes remarques à Madame l'Echevine THIBAUT.

~~Madame l'Echevine THIBAUT~~ : nous apporterons les corrections nécessaires.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

## 8 A.S.B.L. OFFICE DU TOURISME - STATUTS

### Examen et approbation

Monsieur le Conseiller DE SMET fait quelques remarques sur le texte qui lui paraît par certains côtés ambigu ou incomplet.

Monsieur l'Echevin DAYE explique alors qu'il s'agit en fait d'un addendum aux statuts initiaux du Syndicat d'Initiative.

Cela explique certains termes qui paraîtraient autrement incohérents. Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibéré

## 9 SEANCE DU 26 AVRIL 2007

### Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

## 10 INFORMATIONS

L'Assemblée prend connaissance :

- De la note de Monsieur l'Echevin Daye sur l'utilisation de papier recyclé
- du courrier qui annonçait la présentation du projet de plan de stationnement le 29 mai à 18H30.

Monsieur le Bourgmestre signale également l'accréditation d'un agent constatateur pour les incivilités.

- Il présente l'état de la situation du dossier « crèche d'Hennuyères » en signalant l'accord de l'Evêché pour l'installation d'une crèche de 12 lits au rez-de-chaussée au presbytère d'Hennuyères.
- A cet égard, Monsieur le Conseiller Jeanmart insiste pour que figure au procès-verbal sa remarque au sujet du coût probable de cette installation (+ de 250.000 €) et ses regrets de ne pas avoir retenu la solution des modules à installer près de l'école.

cc 31 MAI 2007

**11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**

Le Collège Communal répond alors aux interpellations suivantes :

- A Interpellation du 28 mai 2007 du Conseiller JEANMART au sujet du nouveau système de ramassage des encombrants.
- B Interpellations du 30 mai 2007 des Conseillers MANZINI et CORBISIER au sujet de :
- de la pollution au P.C.B. sur le site des Tuileries d'Hennuyères
  - du remplacement de la toiture de la buvette du R.F.C. Ronquières
  - de l'absence de ramassage des déchets rue des Bas Fossés.

Le huis clos est ensuite prononcé pour l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

**HUIS CLOS**

**12 PERSONNEL COMMUNAL**

Personnel ouvrier

~~Mise en disponibilité d'un ouvrier (Bernard Coupe)~~

Cf délibé

**13 SOCIETE D'HABITATIONS DE LA REGION DE SOIGNIES - HAUTE SENNE LOGEMENT**

~~Désignation des représentants de la Ville de Braine-le-Comte~~

Décision

Pour siéger à l'Assemblée Générale de la société précitée, le groupe Braine propose la désignation de Monsieur Didier Claes, de Madame Line Haumont et de Monsieur Henri-Jean ANDRE.

Monsieur le Secrétaire Communal fait alors remarquer qu'en vertu des statuts de la société et de l'article 146 du Code Wallon du Logement, il convient nécessairement de désigner des représentants parmi les Conseillers Communaux.

Les candidatures de Messieurs les Conseillers FERNANDEZ-CORRALES, LECHENE et PAUL sont alors proposées pour représenter la liste BRAINE.

Madame la Conseillère DUPONT représentera le P.S. et Madame la Conseillère DAVID, les intérêts communaux.

2 candidats administrateurs sont également proposés.  
 1 pour le M.R, Monsieur Henri-Jean ANDRE et  
 1 pour le CDH, Madame la Conseillère Martine DAVID.  
 L'Assemblée adopte donc la résolution suivante :

Cf délibé

- 14 **MAISON DU TOURISME « PARCS DES CANAUX ET CHATEAUX »**  
~~Désignation de 2 représentants supplémentaires de la Ville à l'Assemblée Générale~~  
~~Décision.~~

Cf délibé

- 15 **OFFICE DU TOURISME**  
~~Désignation des 6 délégués de la Ville~~  
~~Décision~~

Cf délibé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 50.

Le Secrétaire Communal,

PAR LE CONSEIL

DONT PROCES-VERBAL  
 Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

cc 31 MAI 2007